

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
VILLE DE THiant
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Date de séance 28 avril 2026

Date de la convocation :	23 avril 2026
Date de l'affichage :	23 avril 2026
Nombre de conseillers	En exercice : 23
	Présents : 20
	Votants : 22 (dont 2 pouvoirs)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THiant, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Maire de la Commune.

Présents: Monsieur Jimmy Laurent, Madame Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Monsieur Jean-Michel HARBONNIER, Madame Pauline LEROY, Monsieur Philippe LEBRUN, Madame Nathalie SOURISSE, Monsieur Jean-Louis DANGLETERRE, Madame Laetitia BATAILLE, Monsieur Raphael BALBONA, Monsieur Frédéric MASCLET, Madame Emilie LEBRUN, Monsieur Pascal LION, Madame Sana DELROT, Monsieur Alain DUPONT, Madame Annie COLEAU, Monsieur Sébastien FRANCOIS, Madame Marie-Blanche LEDUC, Monsieur Laurent CORBIER, Madame Catherine BRABANT, Madame Lucie LUCI,

**Excusés : Madame Virginie LARIVE donne pouvoir à Monsieur Jimmy LAURENT
Monsieur Jean-Noël POTTIEZ donne pouvoir à Madame Lucie LUCI
Monsieur Philippe WAEKENS**

Secrétaire de séance : Madame Pauline LEROY

1. Objet : Détermination et affectation du résultat 2025 budget principal

Document transmis par mail et dans les casiers des élus

Rapporteur : monsieur Jean-Michel HARBONNIER

Considérant les articles L. 2311-5 et R.2311-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'instruction comptable M57 et notamment son tome II, titre 2, relatif à la détermination et l'affectation des résultats ;

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025 qui présente un excédent de fonctionnement 295 555,97 € selon le détail dessous (F) ;

Constatant que la section d'investissement dudit Compte Financier Unique fait apparaître :
- un solde d'exécution de 913 775,68 € (A),
- un solde des restes à réaliser de - 116 004,37 € (D),

selon le détail ci dessous, et dégageant **une capacité de financement de 1 153 904,38 € (E)**;

- Constatant les états des restes à réaliser au 31 décembre de l'année considérée;
- Constatant que le budget 2025 comportait en prévision un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 412 269,23 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
par 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2026, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit 1 539 598,77 € (H).

A	Détermination du résultat d'investissement de l'exercice	
	Recettes d'investissement (H) :	1 673 966,94 €
	Dépenses d'investissement (B) :	760 191,26 €
B	Résultat année N-1 (D ou J) :	356 133,07 €
C	Résultat comptable cumulé (A + B)	1 269 908,75 €
D	Solde des crédits reportés 2024	
	Recettes :	0,00 €
	Dépenses :	116 004,37 €
E	Résultat Budgétaire (C+D)	1 153 904,38 €

F	Détermination du résultat de fonctionnement de l'exercice	
	Recettes de fonctionnement :	3 856 079,41 €
	Dépenses de fonctionnement :	3 560 523,44 €
G	Résultat année N-1	1 244 042,80 €
H	Résultat comptable cumulé (F + G)	1 539 598,77 €

I	Affectation du résultat de fonctionnement	
	Résultat année N :	1 539 598,77 €
J	Résultat à affecter	
	Couverture du déficit de fonctionnement par réduction des charges :	
	Couverture du déficit d'investissement (C / 1068) :	0,00 €
	Autofinancement complémentaire (C / 1068) :	410 000,00 €
	Report à nouveau :	
		410 000,00 €

Considérant le résultat de clôture de l'exercice 2025 du budget principal,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
par 22 voix pour dont 2 pouvoirs, 0 voix contre, 0 abstention

DECIDE de reprendre comme suit au budget 2026 les résultats de l'exercice 2025 :

	Recettes	Dépenses
Section de Fonctionnement		
C / 002	1 129 598,77 €	
Section d'investissement	Recettes	Dépenses
credits reportés		C / 20 17 223,00 €
credits reportés		C / 21 83 936,42 €
credits reportés		C / 23 14 844,95 €
C / 001	1 269 908,75 €	
C / 10 - 1068 autofi. Complém.	410 000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	1 679 908,75 €	116 004,37 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Le Maire,



Jimmy LAURENT